

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1982 B 00026

Numéro SIREN : 323 491 480

Nom ou dénomination : GROUPE HYDRAULIQUE PNEUMATIQUE GHP

Ce dépôt a été enregistré le 16/08/2019 sous le numéro de dépôt B2019/012836

**GROUPE HYDRAULIQUE PNEUMATIQUE - GHP**  
Société par actions simplifiée au capital de 215.430 euros  
Siège social : 38800 LE PONT DE CLAIX - 26 rue Aristide Bergès

**323 491 480 RCS GRENOBLE**

**COMPTES ANNUELS ET ANNEXE**

**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Pour copie conforme,  
Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Guillou', is written over a horizontal line that extends to the left and right, forming a wide, shallow loop.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS G.H.P.</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>26 rue Aristide Bergès 38800 PONT-DE-CLAIK</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>3 2 3 4 9 1 4 8 0 0 0 0 5 5</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le, <u>31/12/2018</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	7 814	13 901
		Fonds commercial (1) AH	AI		56 284
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
		Constructions AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	166 515	10 999
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	270 509	40 182
		Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
		Autres participations CU	CV		
		Créances rattachées à des participations BB	BC		
		Autres titres immobilisés BD	BE		
		Prêts BF	BG		
		Autres immobilisations financières* BH	BI	18 044	18 044
<b>TOTAL (II)</b> BJ		584 251	BK	444 839	139 411
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM		57 488
		En cours de production de biens BN	BO		
		En cours de production de services BP	BQ		864
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU	230 256	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY		1 087 154
		Autres créances (3) BZ	CA		77 624
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CD	CE		94 666
	Disponibilités CF	CG		346 996	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI		6 965	
	<b>TOTAL (III)</b> CJ	CK		1 902 015	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b> CO		2 486 267	IA	444 839	2 041 427
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an		CR
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS G. H. P.		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 215 430 .....)	DA		215 430	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD		25 800	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG		960 932	
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI		93 949	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		<b>TOTAL (I)</b>	DL		1 296 111
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		11 130	
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		11 130	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		12 477	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		339 308	
	Dettes fiscales et sociales	DY		320 935	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		21 598	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		39 865	
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC		734 185	
	Écarts de conversion passif* (V)	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE		2 041 427	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		734 185		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

		Exercice N						Néant <input type="checkbox"/> *
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 517 462	FB		FC	1 517 462	
	Production vendue { biens * services *	FD	2 485 911	FE		FF	2 485 911	
		FG	14 036	FH		FI	14 036	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	4 017 410	FK		FL	4 017 410	
	Production stockée*					FM	( 7 712)	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	53 113	
	Autres produits (1) (11)					FQ	22	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>							FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	926 595	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	( 13 395)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 084 728	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	30 251	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	489 766	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	52 235	
	Salaires et traitements*					FY	938 076	
	Charges sociales (10)					FZ	442 377	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	19 501
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	11 130	
	Autres charges (12)					GE	10 112	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>							GF	3 991 379
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>							GG	71 454
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 282	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>							GP	1 282
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	270	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>							GU	270
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>							GV	1 012
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>							GW	72 467

(RENOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS G.H.P.</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
			<b>Exercice N</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	13 181	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	917	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	14 098	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 651	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 995	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	4 646	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	9 452	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	( 12 030)	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	4 078 215	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	3 984 266	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	93 949	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	34 473
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	26 786	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
			Charges exceptionnelles	
			Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	1 651			
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 000			
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 995			
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		13 181		
Produits des cessions d'éléments d'actif		917		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
			Charges antérieures	
			Produits antérieurs	



**Annexe**

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : G.H.P.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 2 041 427 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 93 949 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/03/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- \* Matériel de transport : 3 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 3 à 4 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 4 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

## Règles et méthodes comptables

### Produits et charges exceptionnels

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

---

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

---

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 31 967 euros. Le produit correspondant a été porté au crédit d'un compte 699 - Crédits d'impôts.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	56 284			56 284
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 604	14 632	20 520	21 716
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>83 888</b>	<b>14 632</b>	<b>20 520</b>	<b>78 000</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	170 434	7 081		177 515
- Installations générales, agencements aménagement divers	211 527	6 553		218 080
- Matériel de transport	49 498	7 604	13 061	44 041
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	49 669		1 097	48 572
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>481 128</b>	<b>21 238</b>	<b>14 158</b>	<b>488 207</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	18 496		452	18 044
<b>Immobilisations financières</b>	<b>18 496</b>		<b>452</b>	<b>18 044</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>583 512</b>	<b>35 870</b>	<b>35 130</b>	<b>584 252</b>

## Notes sur le bilan

### Immobilisations incorporelles

#### Fonds commercial

	31/12/2018
Éléments achetés	56 284
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
<b>Total</b>	<b>56 284</b>

### Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	27 604	730	20 520	7 814
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>27 604</b>	<b>730</b>	<b>20 520</b>	<b>7 814</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	162 342	4 174		166 516
- Installations générales, agencements aménagement divers	180 406	8 984		189 391
- Matériel de transport	41 497	4 081	11 065	34 512
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	46 171	1 533	1 097	46 607
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>430 417</b>	<b>18 772</b>	<b>12 162</b>	<b>437 026</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>458 021</b>	<b>19 502</b>	<b>32 682</b>	<b>444 840</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 189 789 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Autres	18 044		18 044
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 087 155	1 087 155	
Autres	77 624	77 624	
Charges constatées d'avance	6 966	6 966	
<b>Total</b>	<b>1 189 789</b>	<b>1 171 744</b>	<b>18 044</b>

## Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. a établir	26 638
Fournis.rrr a obtenir	5 305
Personnel prod.a recevoir	8 705
Org.soc. prod.a recevoir	547
Etat produits a recevoir	3 235
Debit.cred.div.prod.a rec	3 568
<b>Total</b>	<b>47 998</b>

## Notes sur le bilan

## Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients	12 326	11 130	12 326		11 130
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>12 326</b>	<b>11 130</b>	<b>12 326</b>		<b>11 130</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		11 130	12 326		
Financières					
Exceptionnelles					

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 734 186 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	12 477	12 477		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	339 309	339 309		
Dettes fiscales et sociales	320 936	320 936		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	21 599	21 599		
Produits constatés d'avance	39 865	39 865		
<b>Total</b>	<b>734 186</b>	<b>734 186</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	12 497			
(**) Dont envers Groupe et associés				

#### Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	15 651
Conges a payer	52 603
Autres charg.pers.a payer	67 056
Org.soc. charges a payer	50 434
Etat autres ch. a payer	31 985
Debit.cred.div.char.a pay	1 599
<b>Total</b>	<b>219 327</b>

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	6 966		
<b>Total</b>	<b>6 966</b>		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Prod.constates d avance	39 865		
<b>Total</b>	<b>39 865</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Charges et produits d'exploitation et financiers

---

#### Rémunération des commissaires aux comptes

**Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 5 510 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

## Autres informations

### Engagements financiers

---

#### Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 56 810 euros.

### Engagements de retraite

---

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 161 716 euros

La société a souscrit un contrat " Indemnités de fin de carrière" auprès d'Arial Assurance , destiné à prendre en charge les indemnités de départ en retraite des salariés. Elle dispose au 31/12/2018 d'une épargne de 36 275 €.

#### Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 10 000 euros

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

---

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

**GROUPE HYDRAULIQUE PNEUMATIQUE - GHP**  
Société par actions simplifiée au capital de 215.430 euros  
Siège social : 38800 LE PONT DE CLAIX - 26 rue Aristide Bergès

**323 491 480 RCS GRENOBLE**

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018  
APPROUVEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE  
EN DATE DU 28 JUIN 2019**

(Article L 232-23 du Code de Commerce)

**CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 93.949,03 euros, en intégralité au poste « Autres réserves ».

L'Assemblée Générale reconnaît en outre que, conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, le rapport de gestion mentionne que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	REVENUS ELIGIBLES A LA REFACTION DE 40 %		REVENUS NON ELIGIBLES A LA REFACTION DE 40 %
	DIVIDENDES	AUTRES REVENUS DISTRIBUES	
31.12.2015	50.050 €		
31.12.2016	55.000 €		
31.12.2017	50.100 €		

Pour copie conforme,  
Le Président,





## **GROUPE HYDRAULIQUE PNEUMATIQUE - GHP**

RCS Grenoble 323 491 480

26 rue Aristide Bergès

38 800 LE PONT DE CLAIX

### **Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31/12/2018

## **GROUPE HYDRAULIQUE PNEUMATIQUE GHP S.A.S.**

### **Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 31 décembre 2018**

A l'Assemblée Générale de la société Groupe Hydraulique Pneumatique,

#### **1. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GHP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **2. Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Echirolles le 18 juin 2019



BDO Rhône-Alpes  
représentée par Justine GAIRAUD  
Commissaire aux comptes

## Bilan Passif

	31/12/2018	31/12/2017
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	215 430	215 430
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	25 800	25 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	960 932	865 223
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>93 949</b>	<b>145 810</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 296 111</b>	<b>1 252 262</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	11 130	12 326
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>11 130</b>	<b>12 326</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	12 477	25 055
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	339 309	444 008
Dettes fiscales et sociales	320 936	318 461
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	21 599	35 762
Produits constatés d'avance (1)	39 865	83 503
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>734 186</b>	<b>906 788</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 041 427</b>	<b>2 171 377</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)		12 477
(1) Dont à moins d'un an (a)	734 186	894 311
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		80
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



## Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	13 181	2 496
Sur opérations en capital	917	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		58 863
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>14 099</b>	<b>61 359</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	2 651	5 900
Sur opérations en capital	1 995	1 014
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>	<b>4 646</b>	<b>6 914</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>9 452</b>	<b>54 445</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-12 030	-4 770
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>4 078 215</b>	<b>4 343 343</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>3 984 266</b>	<b>4 197 534</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>93 949</b>	<b>145 810</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	34 474	18 254
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- \* Matériel de transport : 3 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 3 à 4 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 4 à 8 ans



La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.



## Notes sur le bilan



## Actif circulant

## Etat des créances

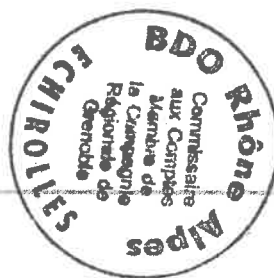
Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 189 789 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Autres	18 044		18 044
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 087 155	1 087 155	
Autres	77 624	77 624	
Charges constatées d'avance	6 966	6 966	
<b>Total</b>	<b>1 189 789</b>	<b>1 171 744</b>	<b>18 044</b>

## Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. a établir	26 638
Fournis.rrr a obtenir	5 305
Personnel prod.a recevoir	8 705
Org.soc. prod.a recevoir	547
Etat produits a recevoir	3 235
Debit.cred.div.prod.a rec	3 568
<b>Total</b>	<b>47 998</b>

## Notes sur le bilan



## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 734 186 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	12 477	12 477		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	339 309	339 309		
Dettes fiscales et sociales	320 936	320 936		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	21 599	21 599		
Produits constatés d'avance	39 865	39 865		
<b>Total</b>	<b>734 186</b>	<b>734 186</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	12 497			
(**) Dont envers Groupe et associés				

## Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	15 651
Conges a payer	52 603
Autres charg.pers.a payer	67 056
Org.soc. charges a payer	50 434
Etat autres ch. a payer	31 985
Debit.cred.div.char.a pay	1 599
<b>Total</b>	<b>219 327</b>

## Notes sur le compte de résultat

### Charges et produits d'exploitation et financiers

---

#### Rémunération des commissaires aux comptes

##### Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 510 euros

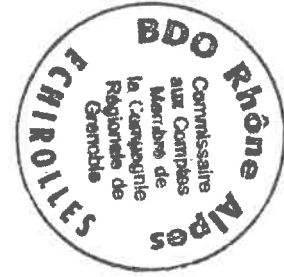
Honoraire des autres services : 0 euros



## Autres informations

### Crédit-Bail

Redevances HT restant dues sur opérations de crédit-bail mobilier : 56 810 euros.



### Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 161 716 euros

La société a souscrit un contrat " Indemnités de fin de carrière" auprès d'Arial Assurance , destiné à prendre en charge les indemnités de départ en retraite des salariés. Elle dispose au 31/12/2018 d'une épargne de 36 275 €.

### Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 10 000 euros

### Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

